

Organisation du temps scolaire :

quelles conséquences pour vos enfants ?

Depuis plusieurs mois, l'actualité est largement occupée par la nouvelle organisation du temps scolaire que veut instituer le gouvernement.

Quelles réalités se cachent derrière les déclarations des uns et des autres, et que vont changer concrètement, pour les élèves, les modifications telles qu'elles se dessinent ?

Ce que le décret ministériel prévoit de modifier :

Semaine scolaire

Ancien système :
4 jours de classe, 6 heures par jour (+ séances d'aide personnalisée pour certains élèves).

Nouveau système :

4 jours et demi de classe par semaine :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi (maximum 3 h 30 par demi-journée et 5 h 30 par jour)
+ mercredi matin (maximum 3 h 30)

Sur dérogation, la demi-journée du mercredi pourra être remplacée par le samedi matin.

Heures de classe

Ancien système :
24 h de classe hebdomadaires, plus 1 h 30 d'aide personnalisée, prises en charge par l'équipe enseignante.

Nouveau système :

24 h de classe hebdomadaires, plus 1 h d'activités pédagogiques complémentaires facultatives, prises en charge par l'équipe enseignante.

Activités périscolaires

Ancien système :
Périscolaire (garderie et cantine) pris en charge par la commune.

Nouveau système :

Le temps périscolaire, pris en charge par la commune, augmente d'en moyenne 45 min par jour. Il est placé sur le temps de la pause méridienne qui sera allongée ou après la classe, qui finira plus tôt.

Problèmes :

- *recrutement de personnels qualifiés en nombre suffisant ;*
- *pas de gratuité assurée pour les nouvelles activités ;*
- *Si les nouvelles activités périscolaires sont payantes, donc facultatives, certains élèves en seront privés. Qu'advient-il d'eux si les familles ne peuvent pas venir les chercher ?*

Par ailleurs, aucune réflexion n'est menée pour mieux équilibrer les périodes de classe et de congés tout au long de l'année. Une réforme est nécessaire. Mais le projet actuel est précipité, semble parfois même improvisé au fur et à mesure que se présentent des obstacles. Les difficultés sont réelles, mais certainement pas insurmontables. Pour parvenir à les dépasser, il est nécessaire de prendre le temps d'une réflexion sérieuse et approfondie. La précipitation actuelle ne peut pas déboucher sur des solutions valables et durables.

C'est pourquoi il apparaît nécessaire de repousser la mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2014.

Les enseignants de l'école.